

## Un nouveau Livre blanc

Après de nombreux mois de réflexions, de tensions aussi entre les armées et Bercy, ce Livre blanc apparaît comme temporairement acceptable dans le contexte économique actuel.

Faut-il pour autant croire en toutes ses conclusions ? Certainement pas si je me réfère au Livre blanc précédent. Dans tous les cas, la loi de programmation militaire déterminera et chiffrera à l'automne les moyens réellement consacrés à la défense nationale. Elle exprimera ou pas l'engagement sincère du président de la République et ce, malgré les autres besoins à satisfaire. Les années suivantes confirmeront ou infirmeront ses engagements.

Le chef d'état-major des armées a appelé à l'adhésion à ce nouveau Livre blanc. Je pense que cette confiance, plutôt cette résignation, existera mais que ce sera la dernière fois.

Constatons aussi que l'armée de terre sera à nouveau la plus touchée. La réaction en interne du chef d'état-major de l'armée de terre à l'attention des forces terrestres exprimait ce désarroi nettement perceptible. L'armée de terre est le symbole politique de l'engagement militaire. Elle est l'expression visible de la nation en armes et de sa détermination à la résistance face aux menaces. Son affaiblissement est grave. Force de troisième catégorie, l'affaiblir était-ce judicieux dans cette période de troubles.

Le Président

## Sommaire

<b>Notre manque de discernement nous perd ! Budget de la Défense, Mali, Attentats en occident</b> .....	1
<i>Le « coup » du Mali</i> .....	2
<i>Attentats en occident</i> .....	2
<i>La vision déformée</i> .....	3
<b>Livre blanc : la défense nationale, pour quoi faire au XXIe siècle ? Le déclin des forces armées ?</b> .....	3
<i>Il nous faut partir de l'état du monde présenté par le Livre blanc</i> .....	4
<i>Face à cette situation, quelle défense nationale au XXIe siècle ?</i> .....	4
<i>Quelles forces armées pour quelles missions ?</i> .....	5
<b>Les coups de cœur !</b> .....	7
<i>La nuit des Invalides</i> .....	7
<b>Les coups de gueule !</b> .....	8
<i>« Remember »</i> .....	8
<b>Brèves</b> .....	8
<i>Devoir de mémoire</i> .....	8
<i>Mobilisation de l'éducation nationale pour les commémorations des deux guerres mondiales</i> .....	9
<b>Question parlementaire. Baisse des effectifs</b> .....	10
<i>Question écrite n°17169 publiée au JO le 05/02/2013</i> .....	10
<i>Réponse du ministère parue au JO le 02/04/2013</i> .....	10
<b>Annexe. Chiffres clés de la défense</b> .....	11
<b>Bibliographie</b> .....	12

## Notre manque de discernement nous perd ! Budget de la Défense, Mali, Attentats en occident

Sommes-nous une société en pleine perte, sans apporter de réponse aux maux qui affectent les Français, sans pouvoir réagir à la progressive division de l'humanité sur fond de religions, sans prendre toute la mesure des menaces que notre institution ne pourrait seule absorber ?

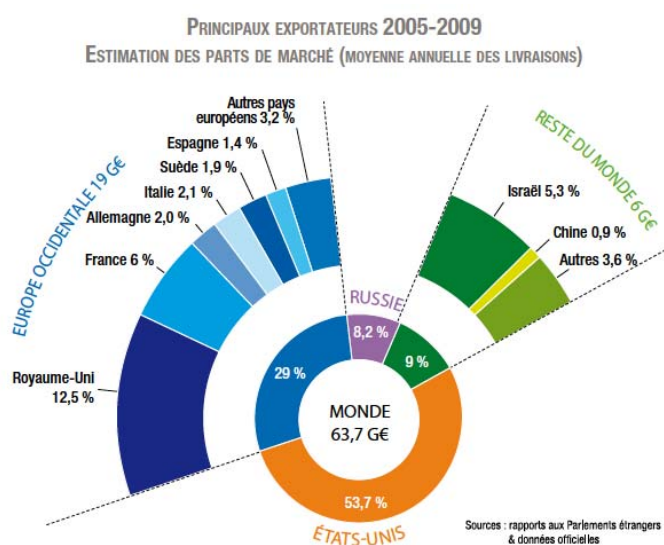
Les Français, civils ou militaires, ne pensent qu'à préserver leur emploi tant l'avenir est incertain. Les médias s'évertuent à survoler les problèmes de fond et de société, sans conviction particulière à débattre de la défense des valeurs républicaines et encore moins à préserver leur armée. Les militaires s'attendent à partager leur défilé du 14 juillet avec des civils festifs comme le promettait des élus de la mairie de Paris. Les quelque cinq mille généraux de l'institution militaire et la forte population d'anciens combattants sont toujours aussi silencieux. Ils regardent sans se manifester la France se débattre. L'absence de parole est difficile à justifier : ou nous sommes si tétanisés par la situation de notre pays que nous en sommes devenus aveugles, ou nous avons conscience de la situation mais nous n'avons plus la force et le courage d'être des acteurs de notre propre vie.

Nous voulons rester un grand pays en consacrant 1,5% de notre PIB à la Défense alors que l'OTAN demande aux alliés d'y consacrer 2%. Il y a là une raison bien légitime que nous semblons vouloir ignorer alors que les menaces se précisent. Nos politiques trouvent même normal de demander aux Etats-Unis et à d'autres pays amis de l'aide matérielle pour mener des conflits limités. Nous pourrions donc envisager un jour de grand désordre, une demande de renfort à la police de différents pays étrangers pour sécuriser nos banlieues. Pourquoi pas ?

Peut-on d'ailleurs imaginer que l'armée française pourra encore mener seule une opération militaire en Afrique. Où sera la fierté nationale de vaincre avec le seul drapeau tricolore ? Est-ce dépassé ?

Si le budget du nucléaire n'est pas remis en question, cela ne nous empêchera pas d'avoir des djihadistes à combattre et à force de prendre des effets d'annonces provocatrices contre la Syrie, il nous faudra prendre les armes pour nous défendre. Le dernier attentat en Libye contre l'ambassade de France à Tripoli et le peu de compassion des Libyens que nous avons « libérés » est un message de non reconnaissance qui doit nous faire comprendre que vouloir libérer des pays d'eux-mêmes, ne peut que légitimer pour la France une préparation à des conflits et non l'inverse. Sauf à décider de répondre à des attentats ou à des invasions de terroristes en envoyant des missiles nucléaires, nous serions bien incapables de réagir en l'absence de troupes conventionnelles.

Nos industries d'armement ne sont pas plus à l'abri de décisions visant à mener une politique à court terme qui sera dévastatrice. La logique patriotique n'existe d'ailleurs plus vraiment et le jour où pour des raisons d'économie, nous achèterons du matériel militaire aux Chinois pour équiper nos forces, le politique arrivera à expliquer comment nous en sommes arrivés là et que c'était la meilleure solution pour maintenir notre outil de défense. Et les Français subiront. Il ne faut s'étonner de rien lorsqu'on l'on s'aperçoit que le Qatar achète progressivement notre patrimoine français et que les Français applaudissent le club de foot parisien qui n'est plus sous le contrôle de la France.



*La France : 4<sup>ème</sup> exportateur d'armes*

## Le « coup » du Mali

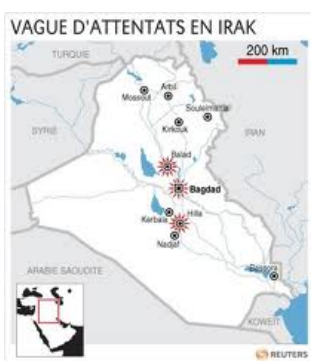
La guerre au Mali a démontré l'efficacité de nos soldats, de nos chefs qui ont su conduire les combats. Les différentes unités ont toutes été dignes de leur histoire et bien plus dans certains cas. Les Français ont apprécié les résultats obtenus, l'abnégation, l'esprit de sacrifice. Mais à l'heure actuelle, cet épisode glorieux est déjà oublié et il serait vain de faire comprendre qu'il faut entretenir nos forces parce que rien n'est définitivement gagné. Il n'est pas de l'intérêt de nos politiques que la population française revendique des dépenses pour se préparer à d'autres combats. Le Mali, un grand coup médiatique, qui a sensiblement fait remonter les sondages de popularité de notre chef des armées.

A y regarder de près, l'opération est uniquement présentée sous son aspect le plus favorable. Personne ne s'indigne du manque de drones, des matériels vieillissants qui, comme les hommes, ont donné du meilleur d'eux-mêmes. Personne ou presque ne relève le sacrifice des Tchadiens et le manque de participation des autres pays de l'Union Européenne. Les Français sont dans un état de stress qui ne leur permet pas de voir la réalité, de comprendre le vrai et de proposer des mesures d'amélioration. Les militaires sont satisfaits de l'accomplissement de leur mission, croyant que la République leur est redevable d'avoir combattu le terrorisme. Les réels remerciements et l'enthousiasme qu'ils ont pu ressentir leur viennent des Maliens qu'ils ont libérés. Et encore ! Heureusement que les fous de Dieu ont malmené la population en coupant des mains, interdisant la musique et instauré brutalement la charia. S'ils ne l'avaient pas fait, il n'est pas certain que les populations du Nord Mali aient accueilli en libérateurs nos soldats. Tout dépend du contexte, du lieu où se déroule l'action, tout comme les attentats.

## Attentats en occident

Les attentats de Boston sont édifiants et choquants ! Les chaînes de télévision d'information ont fait la une de cet événement en boucle. A croire que la planète en était affectée. Mais cette forme de guerre, le terrorisme intérieur ou extérieur, est perçu différemment si les victimes sont nos semblables ou non. Au moment même où les images de l'attentat de Boston étaient diffusées, la bande annonce de chaque chaîne annonçait un attentat avec plusieurs dizaines de morts dans un pays oriental. Pour ne citer que l'Irak et le Pakistan

et sur une petite période, les attentats sont encore plus choquants que ceux de Boston : le 15 avril, trente-sept morts dans une série d'attentats en Irak ; le 26 avril, cent-quatre-vingt-cinq morts en cinq jours à Bagdad et le même jour à Karachi une bombe qui visait le parti laïque a causé la mort de cinq innocents ; le 3 mars Karachi déplorait déjà quarante-cinq morts dans un attentat et plus récemment, le 27 avril ce sont onze personnes qui ont perdu la vie et cinquante-cinq autres qui ont été mutilées suite à l'explosion d'une voiture.



*Les derniers attentats en Irak*

Les condoléances de la France au Président américain ont été adressées sans tarder suite à l'attentat de Boston. Mais pourquoi une compassion différente entre des victimes occidentales et celles orientales ? Nous nous identifions à celles occidentales parce que nous sommes l'occident, et que l'orient n'est que le reflet de notre propre image. Nous considérons ce reflet à l'opposé de celui que nous croyons être. C'est déjà une forme d'intolérance où une victime n'a plus la même importance en fonction du lieu où elle meurt.

Cette hiérarchisation de la valeur humaine face à la menace terroriste est dangereuse car elle ne nous permet pas d'appréhender le risque dans toute sa dimension et de comprendre que notre outil de défense doit évoluer et se renforcer. Croire que l'humanité n'est pas égale en tout point de la terre, ne fait que renforcer notre déni de la guerre et nous surprendra lorsque nous aurons à subir notre manque de préparation.

### **La vision déformée**

Comment avec une telle vision de la menace, peut-on défendre un budget de Défense et se préparer à l'avenir ? Nous n'avons pas une vision éclairée de notre environnement car nous nous retranchons dans un carré qui se détache de la réalité. Le minimum nous satisfait tant nous sommes diminués par le confort que nous voulons

préserver. Le courage nous manque, tout comme l'aptitude à voir la réalité en face.

Un système de management – lié ou non à la Défense Nationale - qui n'évolue pas et qui ne se renforce pas, est un système qui est voué à régresser et à l'échec. Dans toute organisation structurée, c'est un des fondamentaux de réussite qui nous fait actuellement défaut. Encore faudrait-il y voir clair et ne pas se cacher derrière de fausses certitudes diffusées par des décideurs armés de calembres dont on peut douter de leur connaissance du « pourquoi » et du « comment » d'une Défense Nationale.

*La rédaction*

### **Livre blanc : la défense nationale, pour quoi faire au XXIe siècle ? Le déclin des forces armées ?**

Le Livre blanc sur la défense et la sécurité nationale a été rendu public le 29 avril. Il a pour objet de donner une vision stratégique mise à jour dans le domaine de la sécurité nationale et de la défense en particulier. Il définit aussi le nouveau modèle d'armée. Ce Livre blanc de 160 pages est nettement plus clair que le précédent. Il comprend une préface du président de la République et 7 chapitres. Il gagnera sans aucun doute à être lu par le citoyen qui veut mieux comprendre les enjeux de défense.

Le Livre blanc 2013 est dans la continuité de 2008 si l'on se réfère aux réformes de référence. La stratégie de sécurité nationale est réaffirmée. Elle est l'une des garanties de la souveraineté de l'Etat. Elle reste une priorité dans un monde finalement plus incertain qu'hier avec des risques et des menaces qui ne sont pas purement militaires et qui sont qualifiées de complexes, parfois hybrides. A ce titre, la place des forces armées évolue. Leur format aussi au nom de la rigueur alors que d'autres ministères embauchent. Leurs responsabilités sont sans doute affaiblies. Leur influence sur le processus décisionnel paraît de plus en plus marginalisée. Les forces armées sont-elles donc en déclin ?

Peu de changements pour les forces armées apparemment hormis la diminution des contrats opérationnels, la réduction des ambitions, les réductions d'effectifs.

Après avoir abordé l'état du monde tel qu'il est présenté par le Livre blanc, le questionnement sur l'opportunité d'une défense au XXIe siècle dans un premier temps puis sur le déclin des forces armées sera posé.

## ***Il nous faut partir de l'état du monde présenté par le Livre blanc***

### **Des continents ou des Etats qui réarment**

En 2012, le total des budgets militaires des quatre premiers Etats asiatiques (Chine, Corée du Sud, Inde et Japon) a dépassé pour la première fois celui de l'ensemble des pays de l'Union européenne.

Le budget militaire de la Russie est en croissance rapide alors qu'elle s'efforce d'établir un monopole sur les routes d'approvisionnement. En 2010, plus de 30% du pétrole brut et du gaz naturel importés par les pays de l'Union européenne provenait des pays de l'ex-URSS.

### **Des menaces qui se maintiennent comme la prolifération ou le terrorisme**

La prolifération nucléaire se développe dans une zone qui s'étend du Moyen-Orient à la Corée du Nord. Cette augmentation des risques concerne aussi la prolifération des vecteurs qui s'est amplifiée depuis 2008. Dès à présent, l'Iran dispose de missiles balistiques de portée suffisante pour atteindre le territoire de pays de l'Union européenne et de l'OTAN, nos forces déployées au Moyen-Orient ou des Etats auxquels nous sommes liés par des accords de défense (Émirats arabes unis, Qatar, Koweït, Djibouti).

Ces menaces contribuent au chantage sur les gouvernements et les populations au même titre que le terrorisme qui demeure une menace majeure notamment sur le territoire national.

### **De nouveaux espaces de conflictualité comme le cyberspace ou l'espace**

Les systèmes d'information sont une des conditions du fonctionnement de nos sociétés. Or, certains États développent des capacités informatiques offensives qui représentent déjà une menace directe contre des institutions, les entreprises et les secteurs clés pour la vie de la Nation. Aujourd'hui, une cyberattaque contre la France pourrait être considérée comme un acte de guerre et les cyberattaques offensives sont autorisées. L'espace se militarise avec des armes antisatellites alors qu'il est devenu indispensable à la vie quotidienne ou bien à la conduite des opérations.

### **Les Etats faillis mettent indirectement notre sécurité en jeu**

Si les États n'exercent pas leur souveraineté, comme le contrôle des frontières, la sécurité de leur population, le maintien de l'ordre sur leur territoire, les risques et les menaces auxquels ils ne savent pas

faire face sur leur territoire peuvent rapidement déborder et affecter notre propre sécurité. S'ajoutent les trafics de toute sorte.

## ***Face à cette situation, quelle défense nationale au XXIe siècle ?***

Avant de donner une réponse, que représente la France aujourd'hui ?

### **Que représente la France ?**

La France est présente sur tous les océans et sur la plupart des continents, notamment grâce aux outre-mer. La zone économique exclusive de la France, qui couvre 11 millions de km<sup>2</sup> soit 3% de la surface des mers du globe - est la deuxième derrière celle des États-Unis. Elle recèle de nombreuses ressources halieutiques, minérales et énergétiques dont l'exploitation constitue un atout très important pour notre économie.

On peut cependant s'étonner de la position française exprimée par le ministre des affaires étrangères le 17 avril 2013 devant la commission des affaires étrangères et soutenue par celle-ci. L'île de **Tromelin** est l'objet d'un projet de loi autorisant l'approbation de l'accord-cadre entre le gouvernement français et le gouvernement mauricien sur la cogestion économique, scientifique et environnementale de cette île. **A Saint-Pierre-et-Miquelon**, les négociations avec le Canada sur la ZEE restent bien floues (cf. audition supra).

La France dispose de capacités d'influence encore significatives avec le deuxième réseau diplomatique dans le monde après celui des États-Unis et en étant une puissance militaire reconnue qui conserve encore une capacité d'intervention crédible.

La présence de la France se manifeste également par la diffusion de sa langue, le rayonnement de sa culture et de ses valeurs. Plus de 220 millions de personnes pratiquent couramment la langue française aujourd'hui. Près de deux millions de Français vivent aussi aujourd'hui à l'étranger.

Sa puissance économique reste encore importante. Représentant moins de 1% de la population du globe, la France crée 4% du produit intérieur brut mondial, ce qui la situe au cinquième rang mondial. Elle est aussi le cinquième exportateur mondial de marchandises et contribue en valeur à 3,4% du commerce mondial.

### **Vers une stratégie de sécurité nationale pour répondre à ce défi de puissance moyenne**

Le concept de sécurité nationale exprime la volonté d'adopter une approche globale dans

L'identification des risques et des menaces comme dans la réponse qu'il convient de leur apporter. Elle met en synergie un ensemble de moyens qui incluent les fonctions stratégiques retenues dans le Livre blanc de 1994 puis amendées dans celui de 2008 : la connaissance et l'anticipation, la protection, la prévention, la dissuasion et l'intervention.

Au niveau international, la sécurité de la France ne commence pas à ses frontières et elle doit autant que possible être conçue avec ses alliés et ses partenaires sans renoncer à son autonomie stratégique.

Au niveau national, ce Livre blanc appelle à des responsabilités de plus en plus partagées entre l'État, les collectivités territoriales et les opérateurs d'infrastructures vitales, *« s'il incombe toujours à l'État d'organiser et de mettre en œuvre ses propres capacités, civiles et militaires, il lui appartient désormais aussi de rendre possible une mobilisation et une coordination de ressources beaucoup plus larges »*.

Les priorités sont donc désormais les suivantes :

1. protéger le territoire national et les ressortissants français, et garantir la continuité des fonctions essentielles de la Nation ;
2. garantir avec nos partenaires et alliés la sécurité de l'Europe et de l'espace nord-atlantique. Notre engagement dans l'OTAN a d'ailleurs été réaffirmé ;
3. stabiliser collectivement les approches de l'Europe. En particulier, en terme géographique, le Sahel, de la Mauritanie à la Corne de l'Afrique, ainsi qu'une partie de l'Afrique subsaharienne sont des zones d'intérêt prioritaire pour la France, Le soutien à la formation d'une architecture de sécurité collective en Afrique se conçoit dans le cadre de la politique de coopération et de développement de la France ;
4. participer à la stabilité du Proche-Orient et du Golfe Arabo-Persique. Il faut rappeler que le détroit d'Ormuz reste le point de passage obligé d'environ 30% des exportations mondiales de pétrole ;
5. contribuer à la paix dans le monde.

### **Quelles forces armées pour quelles missions ?**

#### **Mission des armées et types d'opération**

Les missions n'ont pas varié sauf qu'elles sont menées par moins de personnels.

La mission première des armées est bien sûr d'assurer la protection de la Nation contre toute menace de nature militaire. A ce titre, elles assurent les postures permanentes de sûreté terrestre, aérienne et maritime, la dissuasion. Leur contribution sera amplifiée dans les années à venir dans le dispositif de cyberdéfense en cours de réalisation.

En cas de crise majeure sur le territoire national, sur demande de l'autorité civile, les armées apportent leur concours, y compris leurs moyens de planification, de commandement et de projection, particulièrement adaptés aux situations les plus graves. Elles peuvent aussi être sollicitées dans la mise en œuvre de certains dispositifs préventifs, tels que le plan Vigipirate, les missions Héphaïstos de lutte contre les feux de forêt, ou la participation des moyens terrestres spécialisés à la protection NBC.

Dans l'action extérieure, trois types d'opérations sont identifiés :

- les opérations conduites de façon autonome, dont des évacuations de ressortissants français ou européens, des actions de contre-terrorisme ;
- les opérations en coalition – dans le cadre de l'Union européenne, d'une alliance établie telle que l'OTAN, ou formée pour la circonstance – dont la France prendra l'initiative et la tête ou dans lesquelles elle exercera une influence prépondérante ;
- les opérations en coalition dans lesquelles la France apportera sa contribution, mais dont le commandement sera assuré par une nation alliée, le plus souvent les États-Unis.

#### **Les opérations de gestion de crise**

Il faut cependant attirer l'attention sur les opérations de gestion de crise largement développées dans ce Livre blanc. En effet, face à des situations créées par la fragilité de certains États, les armées doivent également pouvoir être engagées dans ce type d'opération face à un adversaire dit irrégulier recourant à des modes opératoires asymétriques (attentats-suicides embuscades, prises d'otage, engins explosifs improvisés – 60% des pertes en Afghanistan ...). En outre, comme le spécifie le Livre blanc, nos forces devront s'intégrer dans un environnement juridique complexe, en l'absence de déclaration de guerre et face à des adversaires s'affranchissant des règles du droit des conflits armés. Le ministre de la défense a d'ailleurs annoncé lors de la présentation

du Livre blanc le 29 avril le lancement d'une mission conjointe avec la garde des sceaux sur les aménagements législatifs pour la protection juridique de nos soldats en opérations.

Ces opérations de gestion de crise sont susceptibles de prendre des formes diverses, qu'il s'agisse de maintien de la paix, d'interposition, de sécurisation des approches maritimes ou aériennes d'États faillis, de lutte contre les trafics, la piraterie ou le terrorisme, d'assistance à un gouvernement ou de contre-insurrection.

Leur objectif politique principal sera de rétablir et de maintenir les conditions de sécurité nécessaires à une vie normale. Il s'agira de contraindre les adversaires à déposer les armes, plus que de rechercher leur destruction. À mesure que la résolution de la crise progresse, l'opération militaire devra être complémentaire des opérations à dominante civile de reconstruction, de rétablissement du fonctionnement des institutions publiques et de restauration des capacités économiques de base.

### **Un contrat opérationnel et un modèle d'armée adapté au nouveau contexte**

Dans sa participation à la restauration de l'équilibre des comptes publics en 2017 tout en préservant sa souveraineté et son autonomie stratégique, l'effort de défense de la France s'établirait à 364 Milliards sur la période 2014-2025, dont 179 Md€ (2013) pour les années 2014 à 2019, période de la prochaine loi de programmation militaire. On sait qu'aucune loi de programmation militaire n'a jamais été totalement réalisée.

Quatre principes directeurs ont été identifiés.

- Le maintien de notre autonomie stratégique permettant à la France de prendre l'initiative d'opérations qu'elle estimerait nécessaires pour préserver ses intérêts de sécurité et, le cas échéant, de fédérer l'action de ses partenaires, notamment au sein de l'Union européenne ;
- La cohérence du modèle d'armée avec les scénarios prévisibles d'engagement des forces ;
- La différenciation des forces en fonction des missions qu'elles sont appelées à remplir (*ce qui pourrait aussi conduire à une armée à plusieurs vitesses*) ;
- La mutualisation des capacités rares et critiques par exemple dans les domaines de l'observation spatiale, du transport aérien et

du ravitaillement en vol, de la surveillance des théâtres d'opérations et de la logistique dans les zones de crise.

Le contrat opérationnel des armées s'appuie donc sur la mise en œuvre de ces principes (**Moyens en annexe**). Trois conditions apparaissent.

- Une cohésion des unités, fondée sur les valeurs militaires, et sur des soldats bien formés ;
- Une capacité accrue à faire opérer en synergie jusqu'aux plus bas échelons tactiques les forces terrestres, navales et aériennes ;
- Un niveau d'entraînement élevé des unités. Le ministre de la défense a souligné cet impératif à préserver dans les moyens donnés aux armées.

Ainsi :

- Dans le domaine de la prévention, le modèle d'armée devrait permettre un déploiement naval permanent dans une à deux zones maritimes, le recours à la base des Émirats arabes unis et le maintien du prépositionnement de forces en Afrique ;
- Pour garantir sa capacité de réaction autonome aux crises, la France disposera d'un échelon national d'urgence de 5 000 hommes en alerte pour constituer une force interarmées de réaction immédiate (FIRI) de 2 300 hommes. Cette force sera projetable à 3 000 km du territoire national ou d'une implantation à l'étranger, dans un délai de 7 jours. Avant ce délai, la France doit rester capable de mener une action immédiate par moyens aériens ;
- Les armées devront remplir des missions non permanentes d'intervention à l'extérieur de nos frontières. Disposant notamment de la valeur d'une brigade terrestre de 7 000 hommes, elles devront pouvoir mener des opérations de gestion de crise dans la durée, sur deux ou trois théâtres distincts dont un en tant que contributeur majeur. Il peut être compris que ces 7 000 hommes seraient engagés sur trois théâtres en même temps.
- L'engagement des armées en renfort des forces de sécurité intérieure et de sécurité civile en cas de crise majeure devrait impliquer jusqu'à 10 000 hommes des

forces terrestres, ainsi que les moyens adaptés des forces navales et aériennes.

- Enfin, nos forces devront pouvoir être engagées dans une opération de coercition majeure sous préavis suffisant (évalué à environ 6 mois), après réarticulation de notre dispositif dans les opérations en cours et pour une durée limitée, soit 15 000 hommes ou deux brigades (soit les forces déployées pour la guerre du Golfe en 1991) pour l'armée de terre.

### **L'approche globale dans la gestion des crises extérieures**

Il faut enfin souligner la prise en compte par le Livre blanc du concept d'approche globale développé dans les armées. Il est fait référence à une capacité crédible de prévention et de gestion civilo-militaire des crises qui doit pouvoir s'appuyer sur des moyens civils renforcés et sur une organisation consolidée. Un document cadre expliquant notre stratégie interministérielle en matière de prévention et de gestion civilo-militaire des crises sera donc publié.

Cette approche globale interministérielle devra se traduire par une délégation et un partage clair des responsabilités pour assurer la cohérence de l'action sur le terrain. Les forces armées devront être vigilantes sur l'attribution des commandements avec cette réticence bien française de ne pas laisser des civils sous la subordination des militaires.

Enfin, le vivier d'experts volontaires civils pouvant être sollicités doit être consolidé, élargi et régulièrement actualisé en coordination avec les administrations et les opérateurs spécialisés.

### **Pour conclure**

Ce Livre blanc est plus axé sur la stratégie militaire que celui de 2008. Cependant, tout en préservant l'architecture militaire de la réponse aux crises qu'elles soient intérieures ou extérieures, il transforme les armées en simple instruments des différentes administrations dans la continuité du précédent. Celles-ci sont d'ailleurs fortement sollicitées, y compris au niveau des collectivités territoriales pour se préparer à gérer les crises.

Le Livre blanc affirme qu'il « trace une perspective d'avenir pour la défense de la France, qui a maintenant besoin, pour se réaliser, de l'engagement de tous, militaires, personnel des services de renseignement, policiers, gendarmes, diplomates, agents publics, bénévoles, mais aussi simples citoyens, tous acteurs de notre sécurité nationale ».

Dans l'absolu cela semble de bon sens mais la communauté militaire connaît la réalité. Les postes de responsabilité seront donnés aux civils et les militaires assureront les basses œuvres et l'exécution. Il est intéressant de lire à ce titre la composition des sept groupes de travail du Livre blanc. Un seul groupe était piloté par un amiral en deuxième section et en co-présidence. Même les préfets étaient plus nombreux que les officiers généraux, limités à un en activité et deux en deuxième section. Malgré un habillage de circonstances, les armées perdent peu à peu leur place au sein des institutions. Seule la guerre au Mali a permis de geler temporairement ce déclin.

*AG Rampon*

### **Les coups de cœur !**

#### ***La nuit des Invalides***

La deuxième saison de ce spectacle vient de se terminer. Retex sur une expérience tant culturelle qu'historique. Le Musée de l'Armée proposait, pour la deuxième année consécutive, un grand spectacle en 3D dans la cour d'honneur des Invalides. L'idée est de « donner vie au monument », avec « son et lumière » conçu par Bruno Seillier, autour de l'évocation de trois personnages qui ont marqué l'histoire de notre pays et des Invalides : Louis XIV, Napoléon et Charles de Gaulle.

A l'origine, ce spectacle s'inscrivait dans le souhait du directeur du Musée de l'Armée, le général Christian Baptiste, d'ouvrir les Invalides en valorisant ce patrimoine exceptionnel au travers d'initiatives propres à y attirer un nouveau public. Après l'Opéra en plein air et les quartiers d'été, plus culturels, c'est le grand public familial qui était visé par cette « Nuit aux Invalides ».

Les dernières technologies du son et de la vidéo 3D sont mises au service d'un monument hors du commun. C'est une expérience sensorielle à couper le souffle, à 180 degrés et sur plus de 250 mètres de façades ! Le tout rythmé par les voix d'André Dussolier, Céline Duhamel et Jean Piat.

Ce spectacle de qualité dans un bâtiment national, sous le haut patronage d'une de ses (la) plus nobles institutions a été une bonne surprise. Elle osait remettre à sa place la mystique révolutionnaire. En effet, il y avait jusqu'à présent une sorte d'histoire convenue de la Révolution qui négligeait le sang, les massacres, le génocide vendéen... Ce spectacle de l'image et du sentiment en est le contrepoint. Cela n'était pas la moindre de ses qualités...

## Les coups de gueule !

### « Remember »

« Remember », ce mot prononcé par Charles 1<sup>er</sup> sur l'échafaud, demandant aux Anglais de ne pas oublier sa mort et surtout pourquoi il mourrait, m'amène à un parallèle avec les anniversaires concomitants des 150 ans de Camerone et des 52 ans de la dissolution du 1<sup>er</sup> REP.

**D'un côté**, le combat héroïque, fondateur, celui qui (à juste titre) a bercé les rêves de chambrées de « mythos » au Coldo, à H4 et dans bien d'autres endroits. Camerone est devenu un mythe pour la légion, et une gloire pour toute l'armée française.

Ne boudons pas notre plaisir et rapportons, s'il en était besoin, son histoire officielle : *« L'assaut final est donné. Bientôt il ne reste autour de Maudet que cinq hommes : le caporal Maine, les légionnaires Catteau, Wensel, Constantin, Leonhard. Chacun garde encore une cartouche ; ils ont la baïonnette au canon et, réfugiés dans un coin de la cour, le dos au mur, ils font face. A un signal, ils déchargent leurs fusils à bout portant sur l'ennemi et se précipitent sur lui à la baïonnette. Le sous-lieutenant Maudet et deux légionnaires tombent, frappés à mort. Maine et ses deux camarades vont être massacrés quand un officier mexicain se précipite sur eux et les sauve. Il leur crie : « Rendez-vous ! » [...] Les soixante hommes du capitaine Danjou ont tenu jusqu'au bout leur serment. Pendant 11 heures, ils ont résisté à deux mille ennemis, en ont tué trois cents et blessé autant. Ils ont par leur sacrifice, en sauvant le convoi, rempli la mission qui leur avait été confiée. »*

**D'une autre coté**, l'opprobre jetée par la nation sur le 1<sup>er</sup> régiment étranger de parachutistes après sa mutinerie en pleine guerre d'Algérie. Rapportons en mémoire de ces soldats-légionnaires, leur « Camerone » d'avril 61, raconté par José Castano dans « Les Seigneurs de la guerre ».

*« 22 Avril 1961 : Une agitation anormale prenait naissance. On signalait des mouvements imprévus des véhicules de groupes de transport. Il était une heure du matin et les légionnaires du 1er REP, commandés par le Commandant, Hélié Denoix de Saint-Marc, fondaient sur Alger. (...) »*

*25 Avril 1961 : Au lendemain de la reddition des généraux, le général de Gaulle s'empresse d'épurer l'armée française. C'est ainsi qu'au cantonnement du 1er REP, l'ordre vint, sec et cruel. Le régiment était aux arrêts ! Tous les officiers de cette prestigieuse unité devaient sur le champ se constituer prisonniers. Beaucoup de légionnaires refusaient de s'incliner ; ils voulaient livrer un ultime baroud d'honneur.*

*Leur « Camerone » à eux, ils le souhaitaient, ils le désiraient. Mais toute résistance devenait désormais inutile. Leur sacrifice aurait été vain(...). Les blindés de la*

*gendarmerie mobile cernaient le cantonnement, prêts à leur donner l'assaut. La flotte était là à quelques encablures, ses canons pointés vers eux (...) C'en est fini du 1er REP... »*

L'historique de ce régiment d'élite mérite d'être rappelé pour comprendre ce qui peut conduire une unité de haute valeur à se rebeller.

Créé au lendemain de la seconde guerre mondiale, le BEP (Bataillon Etranger de Parachutistes), appellation originelle de l'unité, avait été deux fois sacrifié en Indochine. Une première fois au Tonkin où 17 légionnaires seulement revinrent, puis à Diên Biên Phu où, durant deux mois, il connut le cauchemar que l'on sait. Sur le millier d'hommes qui reconstituèrent l'unité après leur premier sacrifice, moins d'une dizaine survécurent...

A noter que le camp est tombé le 7 mai 1954. Nous verrons si le 7 mai 2014, dans cette année où la France commémore aussi le centenaire de la Première guerre mondiale et les 70 ans de la Libération de la France, une commémoration sera organisée en souvenir de tous les combattants de l'empire tombés ce jour ou ensuite dans les camps du Viet Minh. Un vrai travail de mémoire et de politique pour le ministre en charge des anciens combattants.

Reconstitué en 1955 pour les besoins de la guerre d'Algérie sous l'appellation de REP (Régiment Etranger de Parachutistes), il mit hors de combat 8000 insurgés, récupéra plus de 5000 armes mais compta également 300 tués – dont le Colonel Jeanpierre- et 500 blessés.

Pour son seul séjour en Algérie, le 1er REP avait reçu pour ses légionnaires parachutistes, plus de trois mille citations. Son drapeau portait cinq palmes et la fourragère aux couleurs de la médaille militaire.

Si ces hommes avaient donc choisi de se battre jusqu'au bout, c'était pour une certaine idée qu'ils se faisaient de la France, le sacrifice de leurs camarades qu'ils ne voulaient pas vain. Sans justifier leur acte, la réflexion sur l'engagement du soldat dans la guerre est nécessaire pour comprendre l'esprit de sacrifice.

## Brèves

### Devoir de mémoire

Mars 2011, le ministre délégué chargé des anciens combattants, Kader Arif, et le ministre de l'Artisanat, du Commerce et du Tourisme, Sylvia Pinel, se sont rendus au Salon mondial du tourisme, accompagnés d'Éric Lucas, directeur de la mémoire, du patrimoine et des archives. (...).



M. Arif s'est rendu plus particulièrement sur le nouveau pavillon consacré au « Tourisme de mémoire ». Pour sa [première participation](#) à cet événement, le ministère y anime un stand qui présente la diversité du patrimoine culturel et historique dont il s'occupe.

Au côté de Mme Pinel, M. Arif a souligné l'importance du tourisme de mémoire « pour la découverte de notre Histoire » et l'intérêt grandissant qu'il suscite auprès du public : « 5 millions de personnes se sont déplacés en 2012 sur l'ensemble des grands sites ». Il a également mis en évidence le poids économique de la filière qui génère « plus 50 millions de chiffre d'affaire et beaucoup d'emplois ». Et le rôle joué par le tourisme de mémoire dans nos relations avec les pays alliés.

Les ministres ont annoncé la signature très prochainement d'une convention entre les ministères du tourisme et de la Défense pour développer le tourisme de mémoire et créer de nouveaux chemins mémoriels.

### Intérêt croissant

Les 16 sites mémoriels représentent à eux seuls **plus de 50%** de la fréquentation globale. Ils ont enregistré une augmentation de 750 000 visiteurs par rapport à 2010. La fréquentation des principaux sites de mémoire en France a **progressé de 22% en 2012**.

Parmi les plus fortes progressions en termes de fréquentation, le musée de l'Armée, qui relève du ministère de la Défense, enregistre, avec 1,4 million de visiteurs en 2012, une hausse de 200 000 entrées par rapport à 2010. Il conserve la première place du classement des sites de mémoire les plus visités, devant le mémorial de Caen (400 000 visiteurs en 2012, + 28 000 par rapport à 2010).

Quatre nouveaux sites atteignent aujourd'hui plus de 70 000 visiteurs et font partie des **sites les plus plébiscités** par le grand public : le musée du Débarquement de Utah Beach (117 081 visiteurs), le musée de la Grande guerre à Meaux (116 000), le fort de Douaumont (94 225) et la citadelle souterraine de Verdun (92 803).

### De nouveaux sites ouverts au public

Devant cet intérêt grandissant, de **nouveaux équipements** ont vu le jour : le camp des Milles, seul grand camp français d'internement et de déportation encore intact et accessible au public, situé à Aix-en-Provence et le mémorial de la Shoah, à Drancy, tous deux inaugurés en septembre 2012.

Parallèlement, le Centre d'histoire de la Résistance et de la Déportation (CHRD) de Lyon a inauguré en novembre dernier sa nouvelle muséographie, valorisant les collections et l'histoire de la ville pendant la Seconde Guerre mondiale. En 2013, **deux nouveaux établissements seront ouverts** au public : le lieu de mémoire de Chambon-sur-Lignon (Haute-Loire), et le musée départemental de la guerre de 1870 et de l'annexion, à Gravelotte (Moselle).

*Source ministère de la défense*

### **Mobilisation de l'éducation nationale pour les commémorations des deux guerres mondiales**

**Désignés en décembre 2012, les référents académiques « Mémoire et citoyenneté » sont appelés à jouer un rôle de premier plan auprès des équipes éducatives.**

Les référents académiques « Mémoire et citoyenneté » ont été réunis, à Paris, le 25 mars dernier, à l'initiative du ministère de l'Éducation nationale en partenariat avec le ministère de la Défense. A la veille du Centenaire de la Grande Guerre et du 70<sup>e</sup> anniversaire des combats de la Résistance, des débarquements, de la Libération et de la Victoire, le ministère de l'Éducation nationale a procédé à la désignation de référents académiques qui seront appelés à apporter un soutien aux équipes éducatives.

Correspondants privilégiés de la direction générale de l'enseignement scolaire (DGESCO), ils seront en relation avec les partenaires et en particulier les services départementaux de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre (ONAC-VG). Au cours de cette journée, les parties prenantes à ces commémorations ont exposé aux référents académiques les dispositions prises pour faciliter leur accès à toutes les informations relatives à ces manifestations : sites Internet, concours scolaires, documentation, ouvrages, expositions itinérantes réalisées par l'ONAC-VG, films documentaires, financements de projets scolaires par le ministère de la Défense (SGA/DMPA), bulletin officiel de l'éducation nationale.

### **Pour en savoir plus :**

Mission du Centenaire de la Première Guerre mondiale : <http://centenaire.org>

Fondation de la Résistance :

[www.fondationresistance.org](http://www.fondationresistance.org)

ONAC-VG : [www.onac-vg.fr](http://www.onac-vg.fr)

Educ@def : [www.defense.gouv.fr/educadef](http://www.defense.gouv.fr/educadef)

*Source ministère de la défense*

## Question parlementaire. Baisse des effectifs.

### Question écrite n°17169 publiée au JO le 05/02/2013

M. Dominique Dord alerte M. le ministre de la défense sur la situation dramatique de l'évolution des personnels dans l'armée française. Avec des milliers de suppressions de poste dans son ministère, l'armée française se retrouve dans une situation extrêmement précaire. Or l'intervention de nos troupes au Mali dans le cadre de la lutte contre le terrorisme révèle l'importance que nous devons accorder aux moyens humains dans notre armée. Il demande comment notre pays compte-t-il poursuivre son influence militaire alors que les risques terroristes se rapprochent, par l'Afrique saharienne, de plus en plus de la métropole avec une telle baisse de son budget.

### Réponse du ministère parue au JO le 02/04/2013

Compte tenu des changements majeurs intervenus dans notre environnement international et économique (...), le Président de la République a décidé d'engager la rédaction d'un nouveau livre blanc, afin de clarifier notamment les choix concernant notre stratégie de défense, les missions des forces armées et les capacités dont elles doivent être dotées pour les remplir, dans le respect des principes de souveraineté et d'indépendance qui gouvernent la politique de défense de notre pays.

Le Président de la République a également demandé à la commission chargée de l'élaboration du livre blanc de prendre en considération la nécessité de contribuer au redressement des finances publiques (...). Dans ce cadre, le ministère sera appelé à participer à l'effort de maîtrise des dépenses, de même que les autres missions de l'État. Toutefois, le Président de la République a tenu à rappeler son engagement en faveur du maintien d'un niveau de financement crédible pour notre défense. (...) (*Le Livre blanc*) visera à assurer une cohérence entre les ambitions affichées et les moyens alloués.

En effet, l'écart constaté entre les ambitions affichées par la LPM et les moyens effectivement alloués à la mission « Défense » depuis le vote de la loi s'élève déjà à plus de 4,8 milliards d'euros pour les années 2009-2013 et cette divergence s'accroît avec le temps. Cette évolution a eu pour conséquence de fragiliser la réalisation des contrats opérationnels fixés aux armées tels qu'ils avaient été définis par le livre blanc sur la défense et la sécurité nationale publié le 17 juin 2008. Afin de surmonter ces difficultés et d'inscrire son budget dès cette année dans une trajectoire cohérente par rapport à la programmation militaire et à la politique de maîtrise des dépenses publiques menée par le Gouvernement, le ministère a entrepris d'aménager

le calendrier des commandes et des livraisons de matériels dans le cadre de la préparation de la loi de finances pour 2013.

(Suite aux orientations du Livre blanc et) dans l'attente des orientations qui résulteront de l'élaboration du nouveau livre blanc et de la LPM pour les années 2014 à 2019, les aménagements effectués dès 2012 permettront de limiter la dépense de l'État en 2013, sans cependant remettre en cause l'exécution des contrats en cours. Aucune mesure irréversible n'a été prise afin de préserver les savoir-faire capacitaires et industriels et de ne pas préempter les conclusions attendues du livre blanc.

Parallèlement, le ministère maintiendra en 2013 un niveau d'investissement comparable à celui atteint lors des années précédentes. Les crédits de paiement consacrés aux équipements, qui couvrent les domaines des armements classiques et de la dissuasion, les études, le développement et la production des armements, les investissements d'infrastructure et l'entretien programmé du personnel et du matériel s'élèveront ainsi à plus de 16 milliards d'euros, en progression par rapport à 2011 et 2012. Le ministère de la défense demeure le premier investisseur de l'État.

Enfin, il convient de rappeler que le ministère de la défense conduit actuellement un vaste processus de transformation visant, d'une part, à adapter les capacités opérationnelles des armées au contexte stratégique décrit par le dernier livre blanc, d'autre part à améliorer l'efficacité de son administration. Cette double réforme doit notamment se traduire par une réduction de près de 55 000 postes pour la mission « Défense », principalement sur la durée de la loi de programmation militaire pour 2009-2014, ainsi que par une réduction importante du nombre d'implantations territoriales de la défense. La loi de finances pour 2013 s'inscrit donc dans la continuité quant aux réformes en cours.

**Le plafond des effectifs du ministère de la défense s'élève à 285 253 équivalents temps plein travaillés, dont 218 544 militaires.** Elle constitue une annuité de transition avec un budget qui correspond à celui de 2012, toutes ressources confondues. La diminution des crédits budgétaires est compensée par l'augmentation des recettes exceptionnelles consommables.

Pour s'informer :

[www.defense-et-republique.org](http://www.defense-et-republique.org)

Pour écrire : Roger Annette,

[redaction@defense-et-republique.org](mailto:redaction@defense-et-republique.org)

Pour nous contacter :

[contact@defense-et-republique.org](mailto:contact@defense-et-republique.org)

# Chiffres clés de la Défense

## LA DÉFENSE EN 2013

### Un budget (PLF 2013 mission Défense)

Total ressources (hors pensions) : 31,4 Mds € répartis entre:

- Titre 2 (masse salariale) : 11,37 Mds €
- Hors titre 2 : 18,78 Mds €
- Recettes exceptionnelles : 1,27 Mds €

### Des effectifs (PLF 2013 mission Défense) :

Total : 285 253

Personnels militaires : 218 544

Personnels civils : 66 709

### L'industrie de Défense :

Plus de 4 000 entreprises

Chiffre d'affaire global de 15 Mds €

165 000 emplois

25 à 40 % de la production exportée selon les années

## LE MODELE D'ARMÉE À L'HORIZON 2025

### UN EFFORT BUDGETAIRE SOUTENU :

179 Mds € (2013) entre 2014 et 2019

364 Mds € (2013) entre 2014 et 2025

### LES FORCES :

#### Forces terrestres :

66 000 hommes projetables

7 brigades interarmes

200 chars lourds et 250 chars médians

2 700 véhicules blindés

140 hélicoptères de reconnaissance et d'attaque

115 hélicoptères de manœuvre

30 drones tactiques environ

#### Forces navales :

4 SNLE

6 SNA

1 porte-avions

15 frégates de premier rang

15 patrouilleurs environ

6 frégates de surveillance

3 bâtiments de projection et de commandement

#### Forces aériennes

225 avions de chasse (air et marine)

50 avions de transport tactique, environ

7 avions de détection et de surveillance aérienne

12 avions ravitailleurs multirôles

12 drones de surveillance de théâtre

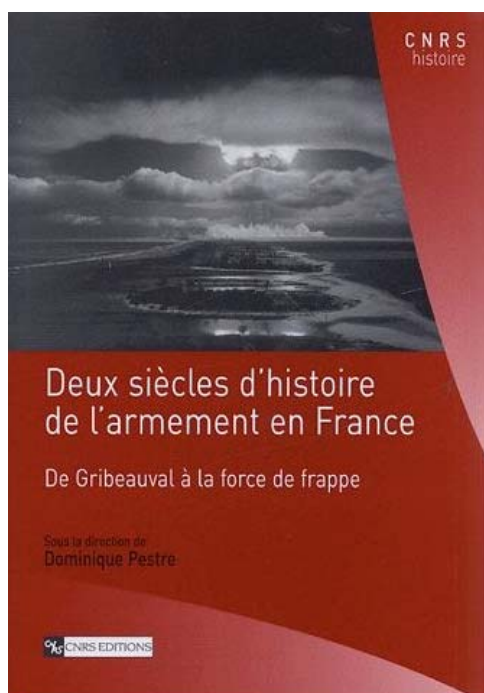
8 systèmes de sol-air de moyenne portée

5 fonctions stratégiques : connaissance et anticipation, dissuasion, protection, prévention, intervention

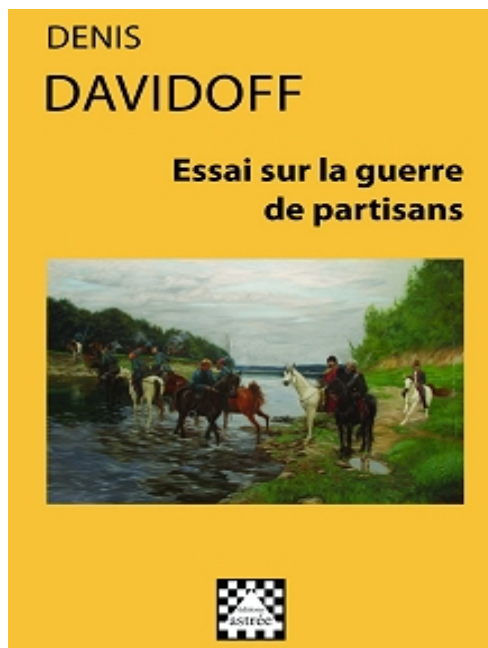
4 principes pour notre modèle d'armée : autonomie stratégique, cohérence du modèle avec la diversité des engagements possible dans les conflits, différenciation, mutualisation

2 composantes pour notre dissuasion : océanique, aéroportée

## BIBLIOGRAPHIE



CNRS Editions Collection  
Histoire  
432 pages Format 17X24



Traduction d'Héraclius de Polignac,  
Avant-propos du général Fortuné  
de Brack, Editions Astrée, 2012,  
140 p.

### **Dominique PESTRE Auteur**

C'est le chantier encore émergent de l'histoire de la recherche et de la production dans le domaine de l'armement qu'explore ce volume. Les processus d'innovation, les relations entre états et firmes et entre savants et militaires, la spécificité des cultures professionnelles de ce monde clos constituent autant d'axes d'étude enrichis par des comparaisons avec le monde.

A la confluence de l'histoire des techniques et de l'industrie et de l'histoire militaire, cet ouvrage collectif, issu des actes d'un colloque organisé en 2001 sous le patronage du département d'Histoire de la DGA, explore les modalités du développement de la recherche, de l'innovation et de la production dans le domaine de l'armement. Précédées par une synthèse prospective sous la plume de Dominique Pestre, quatre séquences thématiques majeures rassemblent vingt communications dues à un panel de chercheurs en histoire des techniques, de spécialistes en économie et gestion et d'ingénieurs de l'armement.

Français ou étrangers, enseignants, anciens militaires ou chercheurs en entreprise, tous possèdent, à des titres divers, une solide expertise en matière d'histoire de l'armement.

A la fin du mois d'août 1812, quelques jours avant la bataille de la Moscowa, Denis Vassiliévitch Davidoff, colonel de hussards dans l'armée russe, obtient du maréchal Koutouzoff l'autorisation de constituer un petit groupe de partisans destiné à harceler les lignes de communications françaises.

Cette initiative fera tache d'huile et bientôt cosaques et troupes irrégulières transformeront en déroute la retraite de la Grande Armée. Davidoff tirera les leçons de son action dans un petit traité d'une grande densité qui contient certainement la quintessence de la guerre de partisans ou « petite guerre ».

L'auteur la resitue à la fois dans son histoire qui remonte à la guerre de Trente Ans, dans sa méthode qui consiste à couper les communications et le ravitaillement de l'armée adverse, et dans ses objectifs, que n'auraient pas reniés Sun Zi et Maurice de Saxe, gagner la guerre au moindre coût humain.

L'Essai sur la guerre de partisans méritait depuis longtemps d'être republié. C'est désormais chose faite, dans une nouvelle édition annotée, au sein de laquelle ont été insérées les figures et cartes originales dessinées de la main même de Davidoff, figures et cartes présentes dans la première édition russe mais malheureusement oubliées dans l'édition française de 1841.